

Dans la région des Antilles, Antigua, Saint-Christophe-Nièvres-Anguilla, la Dominique, Sainte-Lucie et Saint-Vincent sont connus sous le nom d'États associés des Indes occidentales (EAIO) et, en vertu d'un accord avec la Grande-Bretagne, ils en exercent les pouvoirs dans un large secteur des relations extérieures. La Grande-Bretagne se charge aussi des affaires extérieures du Brunei, sultanat de la côte nord-ouest de Bornéo, et participe à l'élaboration des dispositions relatives à la défense de cet État. Le Brunei est un protectorat de la Grande-Bretagne depuis 1888. Pour ce qui est de la Rhodésie du Sud, avant sa déclaration unilatérale d'indépendance du 11 novembre 1965, elle était une colonie britannique autonome. A la suite de la proclamation illégale, le gouvernement de la Grande-Bretagne a voté la Loi sur la Rhodésie du Sud (1965) qui déclare qu'elle a toujours le statut de dominion de Sa Majesté et qu'elle continue de relever de la compétence et de la responsabilité du Gouvernement et du Parlement de Grande-Bretagne. Les îles Cook, dans le Pacifique-Sud, jouissent aussi d'une pleine autonomie interne mais elles ont choisi de s'associer à la Nouvelle-Zélande; le 19 octobre 1974, l'île Niue a opté pour un statut semblable. Les habitants de ces deux territoires sont citoyens de la Nouvelle-Zélande³.

Territoires dépendants

Dans le vocabulaire du Commonwealth, les «territoires dépendants» désignent environ 25 colonies et territoires sous tutelle qui exercent leur autonomie à des degrés plus ou moins importants. La plupart d'entre eux dépendent de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande. De nouveaux membres sont recrutés parmi les États associés et les dépendances, à leur accession à l'indépendance, peuvent demander aux chefs des gouvernements membres du Commonwealth de les admettre comme membres de plein droit de cette association⁴.

Faits saillants dans l'évolution du Commonwealth

Le Commonwealth est le fruit d'une évolution de l'Empire britannique, qui a commencé au XIX^e siècle et dont plusieurs étapes importantes sont liées à l'histoire du Canada. Les faits saillants sont nombreux, mais comme point de départ, on pourrait choisir l'année 1839. Cette année-là, le *Rapport de lord Durham* était publié à la suite

³Annexe B (liste des États associés et des territoires autonomes)

⁴Annexe C (liste des grands territoires encore dépendants indiquant leur lien avec une puissance métropolitaine)